

# Toutes et Tous mobilisé.es le **19 mars 2024** en grève et en action pour nos salaires !



Les 8 organisations syndicales représentatives dans la fonction publique, dont la FSU, appellent les personnels à se mobiliser par tous les moyens y compris la grève, **le 19 mars 2024 pour une revalorisation salariale et une véritable perspective d'augmentation des salaires !**

Alors que depuis 2001, l'ensemble des fonctionnaires (titulaires et non titulaires) ont perdu depuis 25 ans près de 27,4% de la valeur du point (Cf Indice des Prix à la Consommation Harmonisé d'Eurostat).

Ainsi, les augmentations de juin 2023 et l'abondement de 5 points sur les grilles indiciaires de janvier 2024 ne suffisent pas à rattraper l'inflation de ces deux dernières années et à rattraper le retard accumulé depuis 20 ans (2023 : 5,8 % d'inflation pour 1,5 % d'augmentation et en 2022 : 5,2 % d'inflation pour 3,5 % d'augmentation).

Devant une telle situation d'injustice, que propose le gouvernement et son ministre de la fonction publique : la destruction du statut de la fonction publique !

Pire encore, le gouvernement vient d'amputer de 10 milliards le budget d'austérité qu'il a pourtant lui-même imposé à coup de 49.3 !

## **Pour rappel :**

⇒ **Les gains obtenus lors des deux augmentations du point d'indice, les 1 juillet 2022 et 2023, sont trois fois inférieurs à l'inflation.**

⇒ **Le relèvement du minimum fonction publique au niveau du SMIC met en lumière le tassement des carrières pour l'ensemble des catégories C, B et même A. Ainsi le salaire en début de carrière d'un fonctionnaire de catégorie A est égal à 1.1 SMIC.**

⇒ **Les primes pour le pouvoir d'achat conduisent certaines et certains à perdre leurs prestations sociales, notamment les aides au logement.**

A la PJJ, règnent les injustices salariales et le décrochage indiciaire des corps relevant des filières administrative, technique et sociaux éducatives s'amplifie !



**Pour la filière administrative, les écarts salariaux sont importants entre les hommes et les femmes avec une différence de salaire de près de 7 % dans le corps des SA**



**Pour les adjoint.e.s Administratif.ves c'est un abandon total d'un point de vue indiciaire, une compensation uniquement indemnitaire, un pis-aller à la limite du mépris concernant le plan de requalification de C en B et une exclusion pure et simple du Ségur,**



**Pour les éducatrices et directrices de service les écarts de salaire sont de 6% pour les premières et de 8% pour les secondes avec leurs homologues masculins**

Plus globalement, depuis près de deux ans après la mise en place des nouvelles grilles indiciaires des éducateur.trice.s et des ASS, celle-ci sont déjà littéralement décrochées par rapport à celles des infirmières de l'hospitalière. Aujourd'hui les différences de points et de salaires s'amplifient entre des corps qui étaient dans le même espace indiciaire à la création du petit « A ».

Le constat est simple, que fait la DPJJ pour défendre nos salaires ? Pourquoi toutes les grilles indiciaires de la catégorie A nous supplantent une par une ? Alors que le gouvernement et la DPJJ nous parle d'attractivité vers les métiers du social, c'est au contraire à un abandon de nos professions, largement féminisées, auquel nous assistons.

Pour en rajouter une couche, le ministre de la fonction publique parle d'un nouveau projet législatif qui vise à casser le statut de la fonction publique et à imposer à marche forcée l'individualisation au mérite des salaires des fonctionnaires. A défaut d'un budget conséquent pour le recrutement et la rémunération des personnels, l'administration distribuera les miettes à la tête du client !

Nous dénonçons une manœuvre visant qui vise à la fois à esquiver l'urgence de la revalorisation et créant qui ne fait que générer la division entre personnels et la mise en concurrence délétère.

**Pour le SNPES-PJJ/FSU, il n'est pas question d'accepter que le salaire au mérite éloigne progressivement les services publics de leur but originel : servir l'intérêt général.**

Alors que les défis de notre société sont considérables et que les services publics ont tout leur rôle à jouer pour préserver les solidarités collectives, nous continuons à revendiquer, avec notre fédération la FSU, des mesures au bénéfice de l'ensemble des agent.es du Ministère de la Justice notamment :

- ➔ **L'indexation des salaires sur l'augmentation des prix**
- ➔ **L'ouverture de négociations sur l'ensemble des grilles indiciaires des agent.es de catégorie A, B et C,**
- ➔ **L'amélioration des conditions de travail (charge de travail, outils efficaces, normes notamment pour les milieux ouverts)**
- ➔ **L'augmentation du point d'indice. De l'argent pour financer les services publics, il y en a. Ce sont donc bien des choix fiscaux, politiques et de société que fait ce gouvernement !**

Le SNPES-PJJ FSU appelle les personnels à se mobiliser le 19 mars 2024 **pour une revalorisation salariale et une véritable perspective d'augmentation des salaires.**

**Par ailleurs, notre organisation syndicale continue de revendiquer :**

- ➔ **Une revalorisation de la filière socio-éducative**
- ➔ **Le SEGUR pour toutes et tous**
- ➔ **L'obtention de la NBI pour toutes et tous**
- ➔ **Un plan de requalification ambitieux des catégories C en B**

**Austérité dans la Fonction publique : ça suffit !**

**Augmentation générale des salaires !**

***Le 19 mars, toutes et tous en grève  
et dans les manifestations unitaires !***